

223C1093
FR0000073298-FS0575

13 juillet 2023

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

IPSOS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 juillet 2023, la société Mawer Investment Management Ltd. (517 – 10th Avenue SW, Suite 600, Calgary, Alberta, T2R 0A8, Canada), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 juillet 2023, le seuil de 5% du capital de la société IPSOS et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 2 225 540 actions IPSOS représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et 4,47% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions IPSOS sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 44 253 225 actions représentant 49 733 907 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.